

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Conserves du Gard
Sud Expé

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, Sud Expé

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 17 observateurs sur un réseau de 222 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.



P

êcher - Abricotier

Forficule

Risque d'attaque à l'approche de la maturité des variétés.

Cicadelle verte (*Asymmetrasca decedens*)

Dans le Roussillon, individus en augmentation, dégâts sur jeunes vergers.

En Languedoc, observations de dégâts sur quelques vergers.

Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse.

Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cette cicadelle très polyphage, présente de mi-juin à octobre, fait 2 à 3 générations par an.

Dégâts de cicadelle verte sur pousses de pêchers et d'abricotiers



Drosophila suzukii

En Languedoc, aucun dégât avéré de *Drosophila suzukii* sur abricot ou pêche n'est observé à ce jour.



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
MIDI-PYRÉNÉES



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.



Pêcher

Maturités en secteurs précoces

Récolte en cours des variétés de saison : Royal Summer, Maura, Ivoire, Surprise, Honey Blaze, Béryl, Magique...

Bactériose (*Xanthomonas*)

En Languedoc, la situation s'est stabilisée.

Pas de nouvelles observations de symptômes sur feuilles et sur fruits dans les vergers à historique.

Si observation, mettre en œuvre les mesures prophylactiques : voir la fiche technique SudArbo® *Xanthomonas* 2013 :

http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CRALR/Internet_CRALR/Documents_internet_CRALR/FICHES_SUD_ARBO_2010-2011/2013_-_Fiche_4_Xanthomonas.pdf

Contactez votre service technique en cas de doute.

Oïdium

Dans le Roussillon, des dégâts sur feuilles sont observés.

En Languedoc, observation de symptômes dans quelques jeunes vergers.

Moniliose des fruits

En Languedoc, premières observations de dégâts sur fruits.

Sur les deux bassins, période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés de saison.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables : chaleur et humidité, rosée. La faible charge sur certaines parcelles augmente encore les risques.

Il est important de mettre en œuvre des mesures prophylactiques : éviter les excès d'irrigation et d'azote à l'approche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.

Puceron vert

En Languedoc, la migration des adultes ailés est terminée.

Dans le Roussillon, baisse des populations, migration en cours.

Puceron noir

Dans le Roussillon, très forte baisse des populations.

Puceron farineux

Dans le Roussillon, populations toujours en augmentation en vergers biologiques.

Puceron varians

Dans le Roussillon, quelques attaques sont recensées.

Puceron brun

Dans le Roussillon, quelques attaques sur jeunes vergers.

Thrips commun et californien

Dans les deux bassins, populations présentes dans l'enherbement, migration vers les fruits : augmentation des populations et du risque.

Les nectarines et pêches à peau peu duveteuse sont les plus sensibles aux attaques de thrips californien, en particulier à partir de début juillet.

Dans les parcelles à historique, mettre en œuvre des mesures prophylactiques :

- réaliser une taille en vert d'éclaircissement
- ne pas laisser de fruit en surmaturité sur les arbres.

Tordeuse orientale du pêcher

En Languedoc, les éclosions se poursuivent. Quelques observations de dégâts sur pousses, parfois sur fruits.

Dans le Roussillon, augmentation des captures de deuxième génération mais les niveaux de piégeage restent faibles. Faibles dégâts sur pousses.

Acarien rouge

Dans le Roussillon, faible présence.

Petite Mineuse (Anarsia)

Dans le Roussillon, quelques dégâts visibles sur pousses et sur fruits. Les captures sont faibles.

Mouche méditerranéenne des fruits cératite

La meilleure mesure alternative proposée pour protéger les pêches contre les attaques de cératite consiste à pratiquer du piégeage massif.

Dans le Roussillon, capture des premiers individus.



Abricotier

Maturités en secteurs précoces

Récolte en cours de Lady Cot.

Moniliose des fruits

Période de sensibilité à l'approche de la maturité.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables : chaleur et humidité, rosée.

Il est important de mettre en œuvre des mesures prophylactiques : éviter les excès d'irrigation et d'azote à l'approche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.

Enroulement Chlorotique de l'Abricotier

Observation de symptômes estivaux : feuilles petites, pâles, rondes, cassantes et en gouttière (**voir photo**).

Éliminer les arbres atteints, source de contamination pour les années à venir.

En cas de doute, contactez votre service technique.

Capnode

Présence d'adultes dans quelques vergers.



Tordeuse orientale du pêcher et petite mineuse (Anarsia)

En Languedoc, observations de quelques fruits piqués. Les éclosions se poursuivent. Dans les parcelles à historique, non confusées, plantées en variétés tardives, un risque d'attaque peut survenir sur pousses en juin puis sur fruit à partir de juillet.



Cerisier

Anthracnose du cerisier

Observation de symptômes sur feuilles dans quelques vergers.



Pommier

Tavelure

Les fructifications du champignon sont stoppées avec les fortes chaleurs (température supérieure à 28°C).

Puceron lanigère

Parasitisme en cours par *Aphelinus mali*.

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Observations difficiles d'individus sur les troncs, même dans les vergers à historique.

Carpocapse

Le vol et les éclosions de deuxième génération ont démarré (1% à Marsillargues et St Gilles).
Le pic des éclosions est prévu autour du 25 juillet.

Zeuzère

Le vol se poursuit. Premières observations d'attaques primaires.

Tordeuse de la pelure *Eulia*

Dans les zones à risque, éviter de tondre l'enherbement à ras. Faucher à plus de 20 cm.
Les vergers sensibles sont ceux plantés avec des variétés à pédoncule court (Reinettes, Chantecler) et ceux présentant des grappes de fruits.
Le risque d'attaque peut survenir à partir de mi-juillet (deuxième génération).

Acarien rouge

Présence dans quelques rares vergers. Des auxiliaires Typhlodromes sont également observés.
L'introduction de gourmands issus de parcelles colonisées par les Typhlodromes permet d'assurer un contrôle des populations d'acariens.



P oirier

Folletage

Le folletage (brunissement et dessèchement des feuilles de jeunes pousses) n'est pas toujours causé par les acariens. Ceux-ci peuvent être tout au plus un facteur favorisant. Il est donc nécessaire de vérifier leur présence.

La cause principale de ce phénomène est un déséquilibre entre une forte demande en eau et une consommation des arbres insuffisante.

La variété Guyot n'est pas sensible au folletage.

Tavelure

Les fructifications du champignon sont stoppées avec les fortes chaleurs (température supérieure à 28°C).

Psylle du poirier

La grande majorité des vergers est saine.

En présence de foyers, mettre en œuvre des mesures complémentaires jusqu'à la récolte : égourmandage, lessivage, aspersion sur frondaison.

Attention au risque de folletage avec certaines techniques de lessivage sur William's, Conférence, Alexandrine.

Carpocapse

Le vol et les éclosions de deuxième génération ont démarré (1% à Marsillargues et St Gilles).

Le pic des éclosions est prévu autour du 25 juillet.

O livier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche> indique la poursuite du premier vol de l'été en ce moment dans les zones précoces et en particulier sur la zone inférieure à 150 – 200 m d'altitude. Les premières piqûres sur Lucques en zone littorale ont été observées.

Dans les secteurs d'altitude plus élevée, le premier vol débute mais les olives ont une longueur très généralement inférieure à 8 mm.

En toutes zones le seuil de risque est atteint dès que les olives atteignent ou dépassent 8 - 10 mm de long.

La littérature décrit de façon récurrente l'impact de la température sur la biologie de la mouche :

- les températures supérieures à 30°C environ bloquent la ponte des femelles,
- une température supérieure à 35°C environ entraîne la mort des œufs pondus sous la peau de l'olive.
- les températures au-dessus de 40°C environ, en l'absence d'eau, peuvent entraîner la mort de l'insecte,

Les conditions climatiques actuelles ne sont donc pas favorables au développement de la mouche.

Une méthode alternative de diminution des populations de mouche par piégeage massif sans insecticide est possible. Elle est diffusée en particulier par l'AFIDOL sur son site internet : <http://afidol.org/piagemouche>

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Quelques foyers de cochenille sont observés dans une faible proportion de vergers.

Toutes les observations montrent que la population de cochenilles est inférieure au seuil de risque.

Pour rappel, l'élimination des rameaux atteints et une bonne aération de l'arbre par la taille est un très bon moyen d'enrayer le développement de l'insecte.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR MP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.